



Horaires d'accès au City Stade et incivilités

Le City Stade est exclusivement réservé à la pratique du football, du football brésilien, du handball, du basketball et du volleyball. La piste extérieure est destinée à la course à pied. Toute autre activité, pour laquelle le City Stade n'est pas destiné, est interdite.

Le sport dans cette enceinte doit se pratiquer dans le respect des personnes à proximité. Malheureusement, nous constatons encore des bruits et des comportements désinvoltes ou agressifs.

Le city stade est libre d'accès de 10H00 à 21H00. Respecter ces horaires, c'est aussi préserver la tranquillité des riverains et du voisinage. Merci pour votre vigilance.

Centre de loisirs à Sciecq

Dans la mesure des places disponibles, vous pouvez inscrire vos enfants au centre de loisirs à Sciecq, et ce pour les mercredis à partir de la rentrée 2025 / 2026.

Le Centre Socio Culturel de Ste-Pezenne vous renseigne et reçoit vos inscriptions à l'adresse accueil.cscstepezenne@gmail.com

Durant l'accueil des enfants les mercredis de septembre à juin, pour sécuriser l'espace dédié au centre de loisirs, tous les accès seront fermés à clé, de 9h30 et 16h30, à l'exception du grand portail blanc côté mairie.

Nouveaux horaires ouverture mairie

La mairie est ouverte du lundi au jeudi, de 13h30 à 17h00.
Désormais, la mairie vous accueille le vendredi matin de 9h à 12h30.

Trottinettes électriques : le guide complet

La mairie a été alertée à de multiples reprises par des pratiques dangereuses de la trottinette aux alentours du city stade, ou encore par le non-respect des stops.

Il est vrai que les trottinettes électriques sont de plus en plus populaires, elles sont pratiques et ludiques. Leur succès s'accompagne malheureusement d'une hausse des accidents : en 2024, près de 1000 enfants ont été impliqués, la plupart sans protection adéquate.

Pour que la trottinette reste un plaisir, voici les règles et réflexes indispensables.

La réglementation 2025

Le non-respect de la loi expose à de lourdes amendes.

- Conduite autorisée dès 14 ans, avec une vitesse limitée à 25 km/h.
- Ne jamais rouler sur les trottoirs. La place de la trottinette est sur les pistes cyclables ou, à défaut, sur la chaussée (routes limitées à 50 km/h).
- Une assurance responsabilité civile est obligatoire pour couvrir les dommages causés à autrui.
- Il est interdit de transporter un passager, de porter des écouteurs ou d'utiliser son téléphone en conduisant.
- L'engin doit être équipé de freins efficaces, de feux (avant/arrière), d'un klaxon et de dispositifs réfléchissants.

L'Équipement Indispensable pour votre protection

- Le casque, bien ajusté, est votre meilleure protection contre les traumatismes crâniens, qui sont les blessures les plus graves. Son port est vivement recommandé en toutes circonstances.
- Gilet de haute visibilité obligatoire la nuit ou par faible luminosité. Être vu, c'est être en sécurité.
- Genouillères, coudières et gants sont fortement conseillés pour éviter fractures et écorchures en cas de chute.

Le rôle des parents

- Supervisez les débuts de votre enfant pour vous assurer qu'il maîtrise sa conduite et les règles.
- Choisissez un modèle adapté à sa taille et à son poids.
- Vérifiez systématiquement l'état de la trottinette avant chaque départ (freins, pneus, batterie).
- Dialoguez sur les risques, notamment les angles morts des bus et camions.

Les réflexes du jeune conducteur :

- Anticipe et regarde loin devant toi, pas tes pieds.
- Sois visible et prévisible : indique tes changements de direction et assure-toi que les autres t'ont vu (ne pas traverser une rue sans t'assurer qu'un véhicule n'arrive pas).
- Adapte ta vitesse, surtout près des intersections et des piétons. Sois particulièrement prudent envers eux, ils sont vulnérables.

La route se partage. En adoptant ces réflexes, la trottinette électrique reste une expérience positive et durable. Bonne route en toute sécurité !

Composteurs communaux : rappels des règles

Les composteurs de la commune (salles des fêtes, stade de football) ont été une nouvelle fois victimes de dépôts sauvages. De la pelouse, des déchets organiques inappropriés, des branchages, du plastique, etc...y ont été retrouvés.

Quelles sont les règles ?



La fête de l'été

CD 79 ACSAD MAIRIE
DE SCIECQ

Fête de l'été

SAMEDI 30 AOUT 2025

RESIDENCE LES VIGNES

DEGUSTATIONS CULINAIRES D'ICI ET D'AILLEURS,
EXPO- VENTE DES REALISATIONS DE NOS RESIDENTS,
EXPOSITION PHOTOS AUTOUR DU MONDE
JEU DE PETANQUE, ANIMATIONS POUR TOUS ...

*L'après-midi sera animé
par Nadine Chantuse Accordéoniste*

de 14h à 19h
Venez nombreux

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

ENTRÉE LIBRE

Résidence Intergénérationnelle Les Vignes
9 rue de la Combe - 79000- Sciecq
05.49.35.68.81 - contact.residencelesvignes@acsad.fr